

de longues distances. Quant à l'avion destiné à l'armée, le ministre l'a appelé le *Caribou*. Il s'agit d'un avion dont nous sommes à faire l'étude conjointement avec la société DeHavilland. Cette société fournit une partie des fonds nécessaires à cette étude et nous fournissons l'autre partie, mais en ce moment c'est un programme d'étude et non un programme de production. Vous voulez savoir quand on passera à la production?

M. McLLRAITH: Ma deuxième question était celle-ci: quand, selon vous, le travail d'étude sera-t-il suffisamment avancé pour vous permettre de décider si vous devez ou non acheter cet avion?

M. MILLER: L'avion n'a pas encore été mis à l'essai. Il le sera probablement dans le courant de l'été, si je ne me trompe pas; et, c'est seulement à ce moment-là, selon les résultats que donnera cet essai, qu'une décision sera possible.

M. McMILLAN: Monsieur le président, la question du nombre des candidats refusés par l'armée m'intéresse. Il me vient à l'idée que pendant la dernière guerre la proportion des candidats refusés dépassait 8½ p. 100. Je me demande si l'on est moins sévère aujourd'hui?

M. ANDERSON: Pour compléter la réponse que j'ai donnée à ce sujet, je pourrais ajouter deux choses. L'an dernier, c'est-à-dire en 1956-1957, le pourcentage des candidats refusés pour raison de santé était de 8.26 ou 8¼ p. 100; le pourcentage actuel est donc relativement normal. Je ne sais pas quel était le pourcentage pendant la guerre.

J'ai aussi d'autres chiffres. Au cours de l'année 1957-1958, le nombre des candidats s'est établi à 23,004. De ce nombre, 1,952 ont été refusés pour raison d'inaptitude physique et le nombre global des candidats refusés a été de 11,921; d'autre part, 3,523 candidats ont retiré leur demande et 7,560 ont été engagés.

M. McMILLAN: Comment se fait-il qu'un nombre aussi élevé de candidats aient été refusés pour des raisons autres que l'inaptitude physique. Les a-t-on refusés parce qu'on n'avait pas besoin d'eux?

M. ANDERSON: Non, monsieur. Il s'agissait peut-être du degré d'instruction, des résultats des épreuves d'aptitude et de diverses autres choses.

M. BENIDICKSON: A ce sujet, il y a un point que je me proposais de soulever quand les témoins de l'armée seraient ici. Je me rends bien compte que les trois services sont en cause. Je me demandais si, dans un avenir prochain, le ministère ne pourrait pas songer sérieusement à préparer un mémoire sur le recrutement. A mon sens, ce mémoire devrait comprendre une analyse du coût global du recrutement dans les divers services, des résultats obtenus et de l'âge moyen des candidats acceptés. Il devrait aussi y être question du niveau d'instruction si ce point a de l'importance dans le recrutement. J'ai l'impression qu'on assume sans nécessité des frais généraux d'administration à l'égard d'une certaine partie du recrutement. Dans ma propre circonscription électorale, je cherche depuis quelque temps déjà à savoir ce qui justifie le maintien de bureaux de recrutement par le versement régulier d'un loyer mensuel. Je veux savoir dans quelle mesure ces bureaux sont occupés chaque semaine et combien de recrues s'y présentent, comme résultat d'une charge financière de ce genre. Chaque fois qu'il m'est donné de voyager, je rencontre des équipes mobiles de recrutement, qui me paraissent respectivement assez nombreuses, et il y a des équipes distinctes pour l'armée, la marine et l'aviation. Je me demande combien de personnes s'occupent de ce travail, combien il coûte, et ainsi de suite. Ce sont des renseignements de ce genre qui, à mon avis, pourraient être déposés sous forme de mémoire avant que nous nous mettions à poser des questions à l'aveuglette sur le sujet.

Le PRÉSIDENT: Voulez-vous que ces renseignements vous soient donnés par unité ou par service?

M. BENIDICKSON: Par service, je pense.